+33 IMPORT EXPORT

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 15 Rue de Vern - 35200 RENNES

481 093 854 RCS RENNES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2026



Monsieur Nicolas MORIS

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026			31/01/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	18 765	7 636	11 129	17 384
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	118 675	89 337	29 338	37 113
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 488		13 488	20 945
	Total de l'actif immobilisé (III)	150 928	96 973	53 955	75 442
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	4 213 489	126 452	4 087 037	2 551 091
	Avances et Acomptes versés sur commandes				30 000
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 232 163		1 232 163	1 377 332
	Autres créances	107 649		107 649	46 321
	Charges constatées d'avance	4 861		4 861	4 178
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	89 317		89 317	193 399
	Total de l'actif circulant (IV)	5 647 480	126 452	5 521 028	4 202 320
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 798 408	223 425	5 574 983	4 277 763

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	31/01/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 200 000)	200 000	200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 169 325	790 574
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	580 857	757 502
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 970 182	1 768 076
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	68 827	68 827
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	68 827	68 827
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 174 006	444 113
	Emprunts et dettes financières divers (2)	175 057	324 899
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 095 758	1 261 171
	Dettes fiscales et sociales	64 847	206 139
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 305	204 537
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	3 535 974	2 440 859
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	5 574 983	4 277 763

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	580 856,88	757 502,30
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 360 916	2 440 859
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 574 983** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 339 490** euros et un total **charges** de **13 758 633** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **580 857** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2025** et finit le **31/01/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, et modifié par les règlements suivants.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Logiciels informatiques	1 an
Installations générales	3 ans
Matériel de transport	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour

Règles et Méthodes Comptables

ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Changement de méthode

APPLICATION DU REGLEMENT ANC N°2022-06

L'incidence de l'application du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes annuels ci-dessous est le suivant :

- Les transferts de charges ont été reclassés en autres produits d'exploitation ou en minoration des comptes de charges
- Reclassement des produits et charges exceptionnels en produits et charges d'exploitation

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale :
La société est détenue à 100 % par la SC ANGELO et a opté pour le régime de l'intégration fiscale en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

SC ANGELO
SC au Capital de 210 000 €
Siège social : 13, Rue de l'Atlas - 75019 PARIS
RCS PARIS 794 405 613

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	26 792				8 027	18 765
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 792				8 027	18 765
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 900					1 900
	Matériel de transport	99 294					99 294
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 221		2 262		3 002	17 481
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 415		2 262		3 002	118 675
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	20 945		490 162		497 619	13 488
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 945		490 162		497 619	13 488
	TOTAL	167 152		492 424		508 648	150 928

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			9 408	6 255	8 027	7 636
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			9 408	6 255	8 027	7 636
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 900			1 900
	Matériel de transport			62 804	9 091		71 895
	Matériel de bureau, mobilier			17 598	945	3 002	15 542
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			82 302	10 036	3 002	89 337
	TOTAL			91 710	16 291	11 028	96 973

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

	31/01/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	20 000,00	10,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	20 000,00	10,0000	200 000,00

Effectif moyen

	31/01/2026	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	3	

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2026
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	68 827			68 827
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	68 827			68 827
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours	99 095	27 357		126 452
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	99 095	27 357		126 452
	TOTAL GENERAL	167 922	27 357		195 279

Dont dotations et reprises { - d'exploitation		27 357	
- financières			
- exceptionnelles }			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/01/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	13 488		13 488
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 232 163	1 232 163	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 783	33 783	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	73 866	73 866	
	Charges constatées d'avance	4 861	4 861	
	TOTAL DES CREANCES	1 358 162	1 344 673	13 488
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/01/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 174 006	1 174 006		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 095 758	2 095 758		
	Personnel et comptes rattachés	14 447	14 447		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 228	38 228		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 345	7 345		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 828	4 828		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	175 057		175 057	
	Autres dettes	26 305	26 305		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 535 974	3 360 916	175 057	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/01/2025	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/01/2026
Capital social	200 000				200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	790 574	378 751			1 169 325
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	757 502	(757 502)		580 857	580 857
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 768 076	(378 751)		580 857	1 970 182

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	378 751
[1]dont dividende provenant du résultat n-1	378 751
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	1 389 325
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	1 389 325
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	202 106

Stocks et En-cours

	31/01/2026	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	4 213 489	2 650 186	1 563 304	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	4 213 489	2 650 186	1 563 304	

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/01/2026
Total des Produits à recevoir		25 260
Autres créances		25 260
AVOIR A RECEVOIR	25 260	

Charges à payer

		31/01/2026
	Règlement ANC 2022-06	
Total des Charges à payer		81 527
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 857
INTERETS COURUS A PAYER	3 857	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 488
FOURNISSEURS, FACT NON PARVENU	31 488	
Dettes fiscales et sociales		23 415
DETTES PROV. CONGES PAYES	13 533	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	8 198	
ETAT-AUTRES CHARGES A PAYER	1 684	
Autres dettes		22 766
COTISATION INTERBEV	22 766	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 861
CHARGES D'EXPLOITATIONS		4 861	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 861

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/01/2026	31/01/2025	%	%	31/01/2026	31/01/2025	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 765	5 946	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	8 765	5 946	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	11 729 463	2 457 459	14 186 921
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	3 848	15 313	19 161
TOTAL	11 733 311	2 472 771	14 206 082

+33 IMPORT EXPORT

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 15 Rue de Vern - 35200 RENNES

481 093 854 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2026

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 580 857 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 580 857 euros

- A titre de dividende global à l'associée unique : 580 857 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2026 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 580 857 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 janvier 2025 :**
 Montant du dividende distribué : 378 502 euros
 Montant du dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 378 502 euros

- **Exercice clos le 31 janvier 2024 :**
 Montant du dividende distribué : 401 333 euros
 Montant du dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 404 333 euros

- **Exercice clos le 31 janvier 2023 :**
 Montant du dividende distribué : 152 000 euros
 Montant du dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 152 000 euros

Certifié conforme
Le Président